

étaient adressées à M. l'abbé Proulx. Elles le félicitent d'avoir traité le Recteur avec tout l'honneur et tous les égards que méritent sa haute position, mais d'un autre côté de n'avoir pas oublié ce qui est dû à la dignité du siège Montréalais. Une entr'autres disait : " Ces Messieurs ne se sont pas encore aperçus des changements qui sont survenus dans l'Université : comme les Bourbons ils n'ont rien oublié, ils n'ont rien appris."

Onzième avancé : — " C'est l'opinion générale ici (que Mgr Laflamme n'a pas été traité comme il aurait dû l'être) d'autant plus qu'en sa qualité de Recteur, le distingué personnage aurait pu, s'il l'est voulu, présider cette séance universitaire."

Réponse : — Que Mgr Laflamme ait pu présider cette séance, je n'en doute pas, la tâche n'est pas au-dessus des forces du distingué personnage, en sa qualité de Recteur : mais qu'il est pu l'exiger, c'est une autre affaire : il y a là au moins matière d'opinion. Est-ce que l'administration universitaire de Montréal n'est pas chez elle à Montréal ? Qui a bâti cette maison ? Qui a supporté les frais de la construction ? A qui appartient-elle ? Mgr Laflamme lui-même, dans sa réponse à la lettre d'invitation, ne disait-il pas : " L'inauguration solennelle de votre nouvel édifice universitaire à Montréal ? " c'est moi qui ai souligné, le mot votre, c'est lui qui l'a écrit. A Montréal, à l'Université, comme dans sa cabane, est-ce que charbonnier n'est pas maître dans sa maison ?

Bien plus, quand bien même Mgr Laflamme aurait pu exiger de présider cette séance d'inauguration, dans les circonstances il ne l'aurait pas dû : c'est ce que nous verrons dans ma prochaine et dernière correspondance.

J. B. PROULX, ptre.

(A suivre)

A la semaine prochaine, Monsieur l'ex-vice-recteur.

J'ai maintenant des loisirs.

UNIVERSITAIRE.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'ouverture de cet immense édifice de l'Université Laval, les grands discours qui y ont été prononcés et où l'on a parlé de tout, sauf du peuple, n'est pas près de rassurer ceux qui redoutent l'avenir de l'enseignement supérieur dans la démocratie.

Eviterons-nous la bourrasque par suite de notre état un peu fossile ?

Cela se peut.

Mais ne négligeons pas les grands enseigne-

ments et ne nous cantonnons pas dans des spécialités auxquelles le peuple n'a pas accès.

Il ne faut pas se le dissimuler, vient de dire un penseur dans un grand discours : l'avènement de la démocratie ne sera pas nécessairement fécond en heureux résultats pour la haute culture. Nous ne croyons pas, malgré les affirmations mélancoliques et hautaines de, ce grand négateur Renan, qu'il soit fatallement funeste. Il peut, suivant les circonstances, selon surtout que les hommes feront ou ne feront pas leur devoir, il peut ou bien en assurer l'avenir ou en précipiter la ruine.

Il est bien évident que l'utilité vraie, l'utilité morale de l'enseignement supérieur n'est comprise que d'une élite. La classe moyenne n'est pas, à cet égard, beaucoup plus éclairé que les multitudes. Ce n'est pas seulement dans les faubourgs que l'on entend demander sérieusement à quoi peuvent bien servir les professeurs de Faculté. Il y a plus d'un commerçant qui est convaincu qu'un professeur ne travaille que pendant ses heures de cours. Du labeur obstiné à la poursuite du vrai, combien se font la moindre idée ? Ils sont rares.

Après tout, cela se comprend. Ce n'est ni de l'indignation ni de la colère que le savant ou le simple universitaire doivent à qui les méconnaît ou même les exploite un peu. Il y a si peu de sciences dont les conséquences pratiques soient visibles et tangibles. Le vulgaire en capot d'étoffe ou en redingote (il peut être en habit noir) n'apprécierai jamais que celles qui augmentent le confortable et la commodité de l'existence ou qui reculent les limites du royaume de la mort.

Et cela est grave. Les grands établissements scientifiques sont quelque fois sans doute un peu soutenus par quelques particuliers ou quelques instituteurs. En fait, ils dépendent de l'Etat et sont à la merci de la générosité ou de l'avarice des pouvoirs publics. Il est donc permis de se demander quel sera leur avenir dans une société où le nombre fait la loi. Qu'on s'en réjouisse ou non (je suis de ceux qui n'en pleurent pas trop), ils ne pourront subsister et de développer qu'avec l'appui de l'opinion publique. Allons plus loin : ils ne vivront qu'avec l'agrément des classes ouvrières si, tôt ou tard, comme on peut le calculer, les multitudes hiborieuves imposent leurs volontés aux Partements.

C'est sur ce fait certain que s'appuient les renaniens aristocrates ou pessimistes pour prédire la ruine prochaine de la haute culture. Ont-ils raison ?

Oui, si l'Université ne se préoccupe pas plus et mieux que par le passé des hommes qui naissent, travaillent et meurent loin d'elle. Quelques sciences peut-être seront sauvees parce que au su et au vu de tout le monde, elles sont précieuses pour l'humanité. Mais celles dont les bienfaits sont invisibles, sont condamnées.

Non, si l'Université consent à sortir de ses salles d'étude, de ses amphithéâtres et de ses laboratoires, pour aller au peuple.

C'est là l'avenir et aussi le salut.